

Département du Gard
 Arrondissement de Nîmes
 Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-12-126
Séance du 19 décembre 2025

Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Comité d'Œuvres Sociales pour l'année 2025

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
20	7	6

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 décembre à 14 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 12 décembre 2025

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Carine **BOISSEL**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Guillaume **GARNIER**, Nina **MELLOUKI**, Julien **ARGOUD**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à C. BAUME, Justine **ROUQUAIROL** procuration à C. MUCCIO, Christian **SUAU** procuration à J C REY, Nicole **SAGE** procuration à P. BERTHOMIEU, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. ROUX, Jean-Louis **MORELLI** procuration à B. NASS, Olivier **WIRY** procuration à G. SANCHEZ

Conseillers municipaux absents : Michèle **FOND-THURIAL**, Mourad **ABADLI**, Karine **GARDY**, Pascale **BORDES**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Thierry **VINCENT**

Secrétaire de séance : Carine **BOISSEL**

Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Comité d'Œuvres Sociales pour l'année 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1611-4 et L.2311-7 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et notamment ses articles 9-1 et 10 ;

Vu les statuts de l'association « Comité d'Œuvres Sociales du personnel des services communaux et para-communaux de la ville de Bagnols-sur-Cèze » ;

Vu la nouvelle composition du bureau de l'association « Comité d'Œuvres Sociales du personnel des services communaux et para-communaux de la ville de Bagnols-sur-Cèze » ;

Vu la demande d'octroi d'une subvention de fonctionnement déposée le 4 novembre 2025 ;

Considérant que le « Comité d'Œuvres Sociales du personnel des services communaux et para-communaux de la ville de Bagnols-sur-Cèze » a pour objectif d'offrir toute une gamme de prestations dans le domaine de l'action sociale, de la culture et du loisir à ses adhérents ;

Considérant la volonté de la Commune d'apporter son soutien à cette association ;

Question présentée au Comité Social Territorial du 29 octobre 2025 et à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 03 décembre 2025.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer une subvention annuelle de fonctionnement de 20 000 € à l'association « Comité d'Œuvres Sociales du personnel des services communaux et para-communaux de la ville de Bagnols-sur-Cèze »

- de prélever cette somme sur le compte n° 0203-65748-020 du budget en cours.

Le Maire
Jean-Yves CHAPELET